



Commune
Val d'Arry
14210

Val d'Arry, le 24 septembre 2018

**INFORMATION STATIONNEMENT PARKINGS
ECOLE DE NOYERS-BOCAGE, MISSY et TOURNAY-SUR-ODON**

Soucieux de la sécurité des enfants, je vous rappelle que le stationnement des véhicules aux abords de l'entrée des écoles de Noyers-Bocage, Missy et Tournay-usur-Odon n'est pas respecté.

Le stationnement de véhicules sur les trottoirs et les espaces réservés aux bus est strictement interdit lors de l'entrée et la sortie des enfants de l'école.

A NOYERS-BOCAGE :

Les parkings du terrain de sports et du bourg sont parfaitement adaptés au stationnement pour l'arrivée et le départ des enfants de l'école.

A MISSY :

Les parkings de la place de la Mairie et du Pré-clos donnent à accès à l'école par les quelques marches face au portillon de l'école.

A TOURNAY :

La place de la Mairie est à votre disposition, l'emplacement zébré jaune devant le portail de l'école, est réservé au stationnement du bus.

**LE COMPORTEMENT DANGEREUX DE CERTAINS PARENTS EST INACCEPTABLE.
IL EN VA DE LA SECURITE DE NOS ENFANTS !**

Merci pour votre compréhension.

Jacky Godard
Maire

